

MINISTÈRE D'ÉTAT

CONSEIL NATIONAL

DE LA  
RESISTANCE

Tél. : 478-586

Référence No

(Prière de rappeler ce numéro dans la réponse)

Annexes :

Luxembourg, le 31 mars 1981  
6, boulevard Royal

A la  
Commission spéciale chargée de  
l'étude du projet de loi No 2465  
Chambre des Députés  
19, rue du Marché aux Herbes  
L u x e m b o u r g

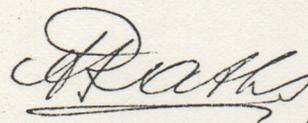
Monsieur le Président,

Complémentairement à notre correspondance antérieure concernant le projet de loi No 2465, nous avons l'honneur de vous faire parvenir en annexe les prises de position qui nous sont parvenues du Comité Central de la L.P.P.D., de l'Amicale des Anciens de Dachau et de la LPPD-section de Luxembourg.

Le Conseil National de la Résistance réitère son espoir de voir se réaliser le vœu exprimé par différentes associations que le CNR soit entendu par la Commission spéciale de la Chambre des Députés.

Dans l'attente que notre démarche trouvera un accueil favorable, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments très distingués.

Pour le Conseil National de la Résistance:  
Le Secrétaire Général,



Aloyse RATHS

Transmis pour information aux honorables Membres de la  
Commission spéciale.

Luxembourg, le 1er avril 1981.  
Le Greffier de la Chambre des Députés,

